

Je perçois le RSA  
Je signe un Contrat  
d'Engagement  
Réciproque  
et je m'inscris  
à Pôle Emploi

## Insertion sociale

Mon parcours  
d'insertion

Accompagnement  
par un travailleur social

Accompagnement  
par une structure d'insertion

## Santé

## Création d'activité

Parcours santé

Suivi médical

Pôle Emploi

Intercommunalité

## Emploi Formation

Accompagnement  
par une structure d'insertion

Pôle Emploi

J'ai trouvé  
un emploi  
Je peux percevoir  
la prime  
d'activité

Insertion sociale

Recherche d'emploi

Formation

Santé

Insertion par l'activité économique

Création d'activité

Remobilisation

## Le RSA et moi

Mes droits, mes obligations



Le Conseil départemental du Val d'Oise finance le Revenu de Solidarité Active .

Le RSA est versé par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole.

## Mes contacts

Mon référent RSA :

.....  
.....  
.....

Coordonnées utiles :

.....  
.....  
.....  
.....

Contacts utiles :

- [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr) Tel. : 01 34 25 30 30
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr) Tel. : 0810 25 95 10
- [www.msa.fr](http://www.msa.fr) Tel. : 01 30 63 88 80
- [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) Tel. : 39 49

## Mes droits

### Mon allocation

- Un revenu minimum versé mensuellement

*Je peux participer en tant que représentant des bénéficiaires du RSA à la politique d'insertion du département.*

### Mes droits complémentaires

- Protection Universelle Maladie
- Gratuité Carte Solidarité Transport
- Réduction sur la facture Energie
- Exonération de la Taxe d'Habitation possible
- Réduction téléphonique sous condition
- Gratuité à certains équipements culturels et sportifs

## Mes obligations

### Mon accompagnement personnalisé auprès :

- d'un service social ou
- de Pôle Emploi ou
- d'une structure agréée par le Conseil départemental

### Je m'engage :

- à me rendre aux rendez-vous
- à signer un Contrat d'Engagement Réciproque
- à respecter mes engagements

### Je déclare :

- les revenus du foyer tous les 3 mois
- tout changement de situation



- Mes ressources et ma situation peuvent être contrôlées.
- Attention mon allocation peut être suspendue.